

**Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
du 15 octobre 2025, 18 h 30, par voie d'Internet**

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Richard Larocque-Gauvin, vice-présidence exécutive
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Nathalie Goguen, représentante des officiels
Lucie Thériault, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Vicky Lavoie, vice-présidence interne

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 18 h 38.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La représentante des entraîneurs propose que Nathalie Goguen agisse comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La représentante des entraîneurs propose l'adoption de l'ordre du jour modifié (ajout des points « Partenariat Université de Moncton », « Guide pédagogique », « Jeux de l'Acadie » et « Rondelle Libre » sous varia). Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 3 septembre 2025

La représentante des entraîneurs propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2025 tel que présenté. Appuyé par la présidence. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant des procès-verbaux

a) Formation d'officiel.les

Les deux volets de la formation des officiels ont eu lieu en ligne par Zoom le samedi 4 octobre. Il y a eu une très grande participation malgré que quelques personnes qui se sont désinscrites ou ne se sont pas présentées comme prévu. Il y avait 25 personnes participantes au Volet 1 et 32 personnes au Volet 2. Nous considérons offrir la formation à deux reprises afin d'accommoder la grandeur des groupes. Avec des plus petits groupes, c'est plus facile de s'assurer que les participants bénéficient pleinement de l'expérience et peuvent participer activement durant la session. Si la personne est désengagée, c'est plus difficile à reconnaître en grand groupe. Étant donné que la formation joue un rôle dans l'accréditation, c'est important pour nous que les participants soient engagés et bien formés pour leurs rôles.

La vice-présidence exécutive demande s'il ne serait pas préférable d'offrir les deux volets plus d'une fois par année. La direction générale répond que ce serait possible selon le niveau d'intérêt, mais qu'il existe un risque que les personnes ne participent pas à la deuxième session, surtout si celle-ci ne permet pas d'obtenir l'accréditation à temps pour les tournois secondaires. La présidence demande si on pourrait plutôt étudier la possibilité d'offrir des sessions plus longues par Volet afin de permettre aux participants d'apprendre plus en profondeur et d'explorer tous les tâches et rôles importants. Ajouter une heure à chaque Volet serait aussi moins dispendieux qu'offrir les pleines sessions de 4 heures à deux reprises.

Nous avons reçu une demande d'un membre de produire de la documentation supplémentaire pour les officiels pour faciliter le processus d'accréditation. Ce genre de document est un peu difficile à produire puisqu'il y a tellement de différents scénarios qui peuvent se présenter en improvisation qui sont des « oui », mais aussi des « non ». Le CA a discuté de la possibilité de créer des *cheat sheets* contenant des informations de bases avec peu de possibilités pour des nuances significatives. Nous voulons tout de même éviter que ce document remplace la formation des officiels. La formation encourage le partage des idées et les réalités du terrain. La représentante des entraîneurs suggère de produire un *one pager* contenant des informations essentielles qui demeurent statiques et qui pourrait être remis aux officiel.le.s après la formation. Si possible, nous aimerions faire un rappel aux futurs arbitres des critères d'évaluations pour le Volet 3 une semaine avant leur évaluation pour qu'ils soient informés et ont l'occasion de poser leurs questions avant l'évaluation. C'est sûr que l'évaluation du Volet 3 demeure partiellement subjective, mais elle reste basée sur les connaissances et capacités attendues pour ce poste. La création d'un guide pour l'évaluation pourrait être utile à la fois pour les évaluateurs et la personne qui se fait évaluer.

Le CA a aussi discuté de la possibilité d'inclure un Volet 3 pour les juges de salle. Les membres intéressés auraient à suivre un stage, comme pour les arbitres, pendant un match ou un tournoi comme juge de salle observateur. Ceci permettrait de confirmer les acquis de la formation et d'évaluer la capacité de nos officiel.le.s à justifier leurs choix et de prendre de bonnes notes AVANT d'occuper officiellement le rôle. La présidence indique que ceci devra attendre au prochain mandat, puisque cela signifie un changement à la politique 1.2 qui vient d'être modifiée et adoptée.

Enfin, en réponse à la demande d'un membre plus tôt cette année, la représentante des officiel.le.s explique que dorénavant, après la formation, un courriel de confirmation sera soumis aux participant.e.s confirmant l'obtention d'une accréditation de Volet 2 et incluant l'année d'expiration de celle-ci. Ce processus sera mis en place avec cette cohorte. Nous avons fait plusieurs rappels dans le chat, dans les médias sociaux et du cas par cas, afin de nous assurer que tous étaient au courant de la date de la formation et de vérifier s'ils allaient perdre leur accréditation ou non.

b) Branding – Tournoi de qualification

Après réflexion, le CA a déterminé que le nom Patin Argenté est plus dynamique et fonctionne mieux pour le nom de notre événement comparativement au Sifflet. La direction générale est en discussions avec la graphiste Sylvie pour la création du logo officiel. Nous recevrons des ébauches sous peu et attendrons pour celui-ci afin de faire un lancement officiel des logos de nos deux tournois secondaires en même temps.

c) Temple de la Renommée

La prochaine intronisation au Temple de la renommée est prévue pour le lundi 27 octobre. Le recrutement de participants s'avère toutefois difficile. Puisque la présence de ces intervenants qui parleront pendant la soirée et honoreront la personne intronisée est essentielle à son bon déroulement, la date pourrait changer.

7) Tournois secondaires 2026

Les dates sont enfin confirmées pour nos deux tournois secondaires. Le Tournoi de qualification était déjà confirmé pour le 10 au 12 avril 2026 à l'École Aux quatre vents de Dalhousie. La prochaine édition du Championnat d'improvisation la Gougoune Dorée aura lieu du 15 au 17 mai 2026 à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston. Les deux écoles sont excitées d'être les équipes hôtes des tournois ! Les entraîneurs sont heureux d'avoir les dates à l'avance afin de coordonner les détails avec leurs écoles. La recherche de commanditaires pour les deux tournois pourra débuter sous peu comme les plans de commandites seront mis à jour dans les prochaines semaines. Celui de la Qualif est plus complexe puisque nous ne pouvons pas dévoiler le nouveau nom et logo du tournoi publiquement dans l'immédiat. On espère avoir le tout de confirmer assez tôt pour l'inclure dans le document. Le CA croit qu'inclure ces éléments apportera un cachet supplémentaire à la demande de commandite comme il s'agira de la première édition sous le nouveau nom et visuel.

ImproNB va remettre à nouveau cette année un *one pager* aux écoles qui ne participent pas normalement à nos événements pour les encourager à inscrire une équipe. Ce document sera aussi mis à jour avec les noms et logos des événements dès que possible. La direction générale n'observe pas de défis immédiats associés à l'ajout d'une nouvelle école à nos tournois. D'ailleurs, nous avons espoir de voir la Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet faire un retour bientôt. La période de candidature pour les tournois 2027 sera lancée en janvier 2026 avec une date limite pour soumettre se situant entre le Tournoi de Qualification et la Gougoune Dorée. Un guide du demandeur sera créé d'ici là afin d'appuyer nos membres dans la soumission de leur candidature et pour faire un choix éclairé avec les informations importantes de nos équipes hôtes. La représentante jeunesse mentionne avoir hâte aux tournois !

8) Zèbre d'Or

ImproNB a reçu et payé une facture du Centre culturel Aberdeen pour le Zèbre d'Or, puis en a reçu une deuxième pour le même événement, mais indiquant un montant différent. Après avoir signaler cette erreur, on a eu confirmation que la première facture reçue est la bonne. Celle-ci comprenait un rabais pour la salle puisque nous avons eu des défis avec l'heure de fermeture prévue pendant une de nos soirées. Le budget total du Zèbre d'Or, toutes dépenses confondues, est de 4 465,42 \$. Ce montant est un peu plus élevé que par le passé, mais reste près de la moyenne des coûts associés à cet événement. Le CA se doit dès maintenant de cibler des dates pour la prochaine édition du tournoi en 2026, car la salle se réserve très rapidement. Partager les dates du tournoi plus tôt pourra aider au recrutement des équipes et officiel.le.s pour le tournoi. La direction générale communiquera nos préférences au Centre culturel Aberdeen.

La présidence propose que les démarches soient entreprises afin de réserver les salles nécessaires au Centre culturel Aberdeen du 24 au 26 juillet comme première option, et du 17 au 19 juillet comme deuxième option pour l'édition 2026 du Zèbre d'Or. Appuyé de la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

9) Gala « Les Éphémères »

Le gala « Les Éphémères » a été un franc succès encore une fois cette année ! Un total de 53 personnes étaient présentes à la soirée. La date choisie s'est avérée un peu difficile pour certaines personnes, puisqu'elle coïncidait avec la chasse. Tout de même, nous avons eu une belle représentation provinciale. La remise des prix et spectacles-vitrines se sont terminés vers 10 h qui veut dire qu'en tout, le gala a duré environ deux heures, suivi de la réception avec le goûter. Cet horaire est tout à fait raisonnable et permet de souligner convenablement nos membres sans pour autant inclure de longueur. L'inclusion du segment *In Memoriam* était appréciée par tous et, malgré un petit défi technique, s'est très bien déroulée. Le CA considère l'ajout d'une pause à mi-chemin dans l'événement pour permettre aux gens présents d'échanger, de profiter du bar, de se dégourdir les jambes, etc. Celle-ci pourrait être d'autant plus essentielle si un segment *In Memoriam* est nécessaire pour un décès encore plus frais, évitant des transitions *awkward* durant la soirée. Les spectacles-vitrines étaient plaisants et avaient une bonne énergie. La représentante des officiels suggère, si les fonds le permettent, de déterminer s'il serait possible d'investir dans un mur de photo arborant le logo de l'événement qu'on utiliserait année après année à l'entrée. Cette option remplacerait la location ou l'emprunt de panneaux qui occasionnent des coûts annuels et demandent beaucoup de logistique. Avant de passer au budget, les membres du CA tiennent à souligner les deux lauréats présents, soit Richard Larocque-Gauvin et Isabel Goguen. Félicitations pour cette belle reconnaissance !

Il est difficile d'estimer le budget final de l'événement puisque la direction générale n'a pas encore reçu toutes les factures associées à celui-ci. Elle estime que les coûts se situeront dans les environs de 4 500,00 \$. En réutilisation les achats de l'année dernière comme les éléments de décor et pour le service lors du goûter, ImproNB a sauvé des dépenses durant cette édition. Un cachet de 50,00 \$ a été remis aux artistes performant pendant l'événement et l'animateur a reçu un montant de 300,00 \$ pour son travail avant et pendant la soirée. Un nouvel achat qui servira à long terme a été effectué lors de cette édition. Une bannière de type « fanion » présentant le logo de l'événement a été commandée auprès de Express Imaging pour un montant de 86,25 \$ qu'on installe sur le podium. Celui-ci ajoute un cachet à la scène tout en camouflant le logo de l'organisme à qui nous empruntons le podium. Les autres dépenses de l'événement sont entre autres associées à la production des trophées, à la gravure, au décor et à la nourriture servie pendant le goûter. Acadie Pop était de retour encore une fois cette année au grand plaisir de nos membres. Le CA reconnaît qu'un effort plus marqué devra être effectué lors des prochaines éditions pour clarifier que le popcorn et la barbe à papa d'Acadie Pop sont gratuits pour tous.

Le gala s'est déroulé au Centre culturel Aberdeen. Nous nous devons de noter que certaines des demandes qui avaient été soumises n'ont pas été respectées lors de la préparation de la salle. Ils ont entendu nos commentaires et nous assurent qu'ils vont s'assurer de ne pas faire d'oublis dans le futur. Nous sommes toujours contents de travailler avec le Centre et sommes convaincus de leur sincérité. Nous conservons une relation positive avec eux et continuons ce partenariat dans nos prochains projets. La direction générale indique qu'il serait sage de déterminer dès maintenant une date à cibler pour 2026 afin de réserver la salle et éviter la chasse.

La présidence propose que les démarches soient entreprises afin de réserver les salles nécessaires au Centre culturel Aberdeen le samedi 3 octobre comme première option, et le samedi 26 septembre comme deuxième option pour l'édition 2026 du gala « Les Éphémères ». Appuyé de la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

10) Tournée de spectacle « Rêves Lucides »

ImproNB est en plein cœur de sa deuxième tournée provinciale ! Cette fois-ci, l'organisme présente une nouvelle impro-théâtre dans chaque région entre les mois de septembre et novembre. C'est la première fois qu'on entreprend une tournée de ce genre de spectacle. Le premier spectacle était à Bathurst le 27 septembre où 24 personnes se sont présentées, une combinaison de membres de la communauté d'improvisation : des familles avec des enfants, mais surtout des adultes et des adolescents. Le public a bien réagi au spectacle et c'était à la fois comique, mais aussi dramatique et abstrait. Le public choisissait le style narratif de la pièce.

Les prochaines éditions du spectacle auront lieu le 17 octobre à Atholville, le 1^{er} novembre à Edmundston et le 15 novembre à Tracadie. La prévente de billet pour le spectacle d'Atholville est plus basse qu'on souhaitait, mais on s'attend que la plupart des gens achèteront leur billet sur place le soir même. Le coût des billets est plus élevé cette année à 18,00 \$ la prestation, mais cette augmentation était nécessaire afin de couvrir les dépenses de la tournée, surtout qu'un part de se revenu est retenu par deux des salles hôtes. Nous sommes tranquillement en train d'établir les habitudes et les attentes de nos publics quant aux coûts associés à de tels spectacles à teneur professionnelle.

11) Assemblée générale annuelle - Ordre du jour

La présidence explique les étapes à suivre d'ici à l'AGA du samedi 22 novembre. Le processus de recrutement d'une présidence d'élection a été lancé le 10 octobre. Une réunion extraordinaire aura lieu en octobre afin de la sélectionner parmi les personnes ayant soumis leur candidature. La présidence partage l'ordre du jour provisoire de l'AGA avec le CA. Nos membres peuvent soumettre des points à ajouter à l'ordre du jour d'ici le 13 novembre, mais les points doivent cadrer dans les objectifs de l'AGA. Si des points doivent être ajoutés suite à la demande approuvée d'un membre, une réunion extraordinaire aura lieu pour adopter ces changements.

La présidence propose l'adoption de l'ordre du jour provisoire de l'Assemblée annuelle générale tel que présenté. Appuyé de la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

12) Révision des politiques – Bloc 2

La présidence fait un survol des modifications au deuxième bloc de politiques d'Improvisation NB recommandées par le comité ad hoc. La Politique 1.9 et 1.10 n'ont subi que des modifications mineures de grammaire afin d'afficher un langage plus neutre.

Dans le cas de la politique 1.4, le comité a complètement modifié la politique qui n'abordait que la nomenclature des joueurs et équipes pour devenir « Politique 1.4 – Politique et devis technique pour le tournoi adulte le Zèbre d'Or ». Le document présente maintenant toutes les différences entre les tournois secondaires et ce tournoi adulte. La section portant sur la nomenclature a été insérée dans le devis technique et le reste de la politique met à l'écrit les pratiques courantes qui diffèrent du document de règlements des tournois secondaires.

La « Politique 1.11 – Politique d'inscription aux tournois des écoles secondaires » a été modifiée afin d'ajuster la période de mise en candidature des équipes hôtes et la mention du guide du demandeur en appui à ce processus. Cette politique inclut maintenant les frais d'inscription qui n'étaient inclus dans aucune de nos politiques auparavant.

Enfin, la « Politique 1.12 – Politique et procédure concernant les prix et reconnaissances » est en lien avec le gala « Les Éphémères ». Les changements majeurs sont en lien avec le processus de nomination qui sera devancé d'un mois pour accorder le temps nécessaire au comité de sélection d'effectuer son travail et à la direction générale de tout préparer les documents nécessaires pour faire l'annonce des finalistes aux environs de la mi-juillet. Le dernier changement majeur est en lien avec la procédure de vote. Le comité ad hoc recommande d'instaurer un scrutin préférentiel, c'est-à-dire que les gens classeront par ordre de préférence les options dans chaque catégorie de prix. Le premier choix est le plus important, mais les choix suivants sont pris en compte si le premier choix ne reçoit pas la majorité. Cette modification a pour but d'éviter des égalités qui, jusqu'à présent, auraient été brisées par le comité de sélection.

La présidence propose l'adoption en bloc des modifications aux politiques 1.4, 1.9, 1.10, 1.11 et 1.12 tel que recommandé par le comité ad hoc. Appuyé de la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

13) Varia

a) Partenariat Université de Moncton

La direction générale a été approchée par l'Université de Moncton pour un projet collaboratif. Il s'agirait de recevoir de la formation afin d'utiliser une technologie nous permettant de présenter un spectacle en simultané dans différents lieux. ImproNB recevrait des fonds de gestion de projet en plus de sommes qui pourraient être offertes à la LICUM qui fournirait les artistes. Ceci permettra de développer et maintenir des partenariats entre provinces qui sont toujours bons pour notre visibilité au niveau national. En plus, nous avons déjà de l'expérience avec l'utilisation des technologies dans certains de nos projets et ce nouveau projet nous permettra d'acquérir de nouvelles compétences. La direction générale a donc soumis une lettre d'appui à la SAT pour ce projet. Si le projet est financé, la présentation de spectacle en simultané débutera à l'automne 2026.

b) Guide pédagogique

La production du guide d'organisation d'événement appuyant ceux et celles qui souhaitent présenter un spectacle, un tournoi ou toute autre activité d'improvisation est en production. Un brouillon a été créé, mais le document ne sera probablement pas terminé avant la fin du mandat, car d'autres projets sont prioritaires. Le prochain CA continuera ce travail.

c) Jeux de l'Acadie

La vice-présidence exécutive indique au CA que des changements à l'horaire habituels de la Finale des Jeux de l'Acadie ont été effectués cet automne. Le volet d'improvisation sera inclus dans le bloc A des Jeux durant l'édition 2026 de la Finale à Edmundston. Le tournoi se déroulera donc du 25 au 27 juin. Ce n'est pas l'idéal pour le recrutement de bénévoles, mais on va souhaiter avoir l'appui de la LIMA de ce côté. Le CA espère que ce changement permettra un horaire de matchs plus facile à gérer, mais le tout reste à être confirmé. Le recrutement de bénévoles pour le tournoi devra être lancé pas mal plus tôt de notre côté pour éviter un manque important à gagner.

d) Rondelle Libre

Le CA souhaite féliciter Isabel Goguen qui a présenté un spectacle improvisé indépendant intitulé « Rondelle Libre » le vendredi 3 octobre ! Ce spectacle de style « filme de sport » a été un grand succès, attirant plus d'une trentaine de membres du public qui semble avoir adoré. Le défi a été relevé avec brio tant du côté organisationnel que par les artistes ! Félicitations !

14) Date de la prochaine réunion

Une réunion extraordinaire du CA aura lieu le dimanche 26 octobre par voie d'Internet pour sélectionner une présidence d'élection. La date de la prochaine réunion ordinaire du CA sera déterminée par les membres élus pour le prochain mandat, mais devrait être aussitôt que possible en décembre pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme.

La présidence en profite pour annoncer qu'il s'agit de sa dernière réunion ordinaire au sein du CA après sept ans à occuper différents rôles dans celui-ci. Elle remercie la direction générale ainsi que les autres membres pour leur participation active et leur grand intérêt pour l'organisation et la discipline. Elle part l'esprit en paix sachant que l'organisation est stable financièrement et entre bonne main pour le futur. Les autres membres du CA partagent leur intention de réoffrir leur service ou non au sein du conseil.

15) Clôture de la réunion

La vice-présidence exécutive propose la levée de la réunion à 21 h 15.